

M. MATHIEU François  
Villa Les Oliviers  
Quartier Clastron  
83 920 LA MOTTE

*Le Muy, le 18 Avril 2011*

Madame le sous-préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article ter de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite, **Association Pour la Préservation de l'Environnement de la Dracénie (A.P.P.E.D)** dont le siège est chez Monsieur Pascal Fabre Route de Callas – 83490 LE MUY.

Cette association a pour but :

- d'assurer pour leur environnement la défense des intérêts matériels et moraux des résidents des villes et villages de la Dracénie.
- de participer à toute forme d'action permettant la sauvegarde de zone environnementale, afin d'en assurer sa protection et son équilibre.
- s'opposer à toute implantation de projet qui pourrait être contraire au 1er paragraphe de l'Objet par toute intervention et par voies légales, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- d'assurer la défense par tous moyens appropriés de ce qui constitue l'objet de l'association ou qui s'y rattache.

A ce titre l'association peut introduire ou intervenir à toute procédure, tant en son nom qu'avec un ou plusieurs de ses membres, se porter partie civile et d'une manière générale ester en Justice.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

**M. MATHIEU François-René** : né à MOYENMOUTIER (88) le 24/05/1955 de nationalité française domiciliée Villa Les Oliviers Quartier Clastron 83 920 LA MOTTE, retraité

**Le Président**

**M. EXCOFFIER Jean-Claude** : né à NEUILLY-SUR-SEINE (92), le 25/10/1942 de nationalité française domiciliée 638, Chemin du Moulin des Serres 83490 LE MUY, retraité

**Le Secrétaire**

**M. DUCROS Jean** : née à BESANCON (25), le 03/10/1946 de nationalité française domiciliée 620, Chemin des Serres et des Plaines Chemin 83490, retraité

**Le Trésorier**

Ci-joints deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association. Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le sous-préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à LE MUY, le 18 Avril 2011.

**Le Président**

M. MATHIEU François-René

**Le Secrétaire**

M. EXCOFFIER Jean-Claude

**Le Trésorier**

M. DUCROS Jean